



# LA GIROFLÉE LIBRE

N° 14

Bulletin de liaison de l'Association de la rue du Colonel Fabien

## EDITORIAL

*Une nouvelle année, un nouveau conseil d'administration, et une nouvelle équipe éditoriale qui s'apprête à assurer la publication du journal. Elle entend le faire dans la continuité, ce qui ne veut pas dire à l'identique, mais dans le respect des principes fondateurs de notre association, et dans le droit fil de son histoire à laquelle la présidente sortante faisait référence, dans son éditorial du n° 0 au début de son mandat en février 1995 : "Nous avons souvent fait la fête, mais nous avons aussi voulu être un élément actif dans la vie locale, manifestant de diverses manières tout notre intérêt pour des questions relatives à la vie viroflaysienne. Le dynamisme de notre association est devenu quasi-légendaire, grâce à des actions positives (la fête de 1989 est à ce titre exemplaire) mais aussi grâce à notre façon de vivre une citoyenneté participative... L'association de la rue du Colonel Fabien a un caractère "social" qui n'a rien à voir avec des histoires partisans et politiques. Personnellement, je pense que c'est cet aspect de notre association qui la rend unique"(fin de citation).*

*Cette analyse est pleinement conforme à l'article 2 de nos statuts : "cette association apolitique a pour objet de réunir les habitants de la rue du Colonel Fabien et leurs amis, dans le but de maintenir des liens entre les adhérents et de participer à la vie locale (celle du quartier et celle de la ville de Viroflay). A cet effet, elle pourra proposer et organiser des activités ou réunions amicales, rassemblant les adhérents, leurs amis et leurs familles, préparer des manifestations de quartier, ou participer à des manifestations dans le cadre de la fête municipale, ou indépendamment de cette fête, et présenter à qui de droit et sous la forme de son choix le fruit de ses réflexions sur des sujets particuliers ou généraux intéressant ses adhérents"*

*Parmi les moyens d'expression dont dispose l'association pour faire connaître le "fruit de ses réflexions", le journal figure en bonne place. Nous le voulons ouvert à tous les membres de l'association, c'est pourquoi nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement, sous sa propre responsabilité, sur le sujet de son choix. La rubrique "libres opinions", attend vos exégèses, commentaires et billets d'humeur. Vite à vos plumes !*

**Le nouveau Conseil d'Administration issu de l'Assemblée générale du 9 janvier 1998 a élu le Bureau de l'Association.**

**Composition du Bureau,**

Présidente : Héliane DONATIEN

Vice-Présidente : Sabine BESNARD, Secrétaire : Vincent DENNERY

Secrétaire-Adjointe : Claire LUXEREAU, Trésorier : Alain SAISON

Membre d'Honneur : François LEMAIRE

**Programme des Festivités de l'Association**

**Dates à retenir :**

14 mars 1998 - SALON DU VIN (J.P. Toulgoat - A. Saison)

29 mai 1998 - ECHANGE DE PLANTES (S. et F. Besnard)

26 septembre 1998 - FÊTE DE QUARTIER (thème à définir)

21 novembre 1998 - REPAS DE L'ASSOCIATION, précédé d'une randonnée (à définir).

Co-rédacteurs : S. Besnard, F. Chuet, H. Donatien, F. Dutray, C. Luxereau.

Association de la rue du Colonel Fabien, 19, rue du Colonel Fabien, 78220 Viroflay.

## BRÈVES

**Arbre des droits de l'homme à Viroflay** : un nouvel arbre des droits de l'homme a été planté, la veille de Noël, Place Stalingrad en remplacement de celui qui avait été saccagé cet été.

**Dépôts de vêtements, fissus, chiffons, chaussures** : un container de la Croix Rouge Française est désormais à votre disposition devant La Source, Avenue de Versailles à Viroflay ; les affaires doivent être mises dans des sacs avant d'être déposées dans le container.

**La Chorale de la Ville au Bois** à laquelle appartient beaucoup d'entre nous, va se produire à nouveau aux côtés de la chorale de Versailles. Après Clamart, Chaville, Versailles, Bruxelles, c'est à Istanbul, pendant le week-end du 1er mai qu'elle participera à la reprise de la Belle Hélène, sous la direction de Bruno GARLEJ et Dominique LEGUERN, dans une mise en scène de Claude RABOURDIN.

**Pôle culturel** : Les projets culturels de la ville vous intéressent, intéressent vos enfants... Le projet du futur pôle culturel, comprenant bibliothèque et salle de spectacles est en cours d'élaboration ; vous avez des idées, des attentes, des souhaits, alors inscrivez-vous à la commission Culture ou communiquez vos propositions et suggestions aux responsables de l'association qui les transmettront.

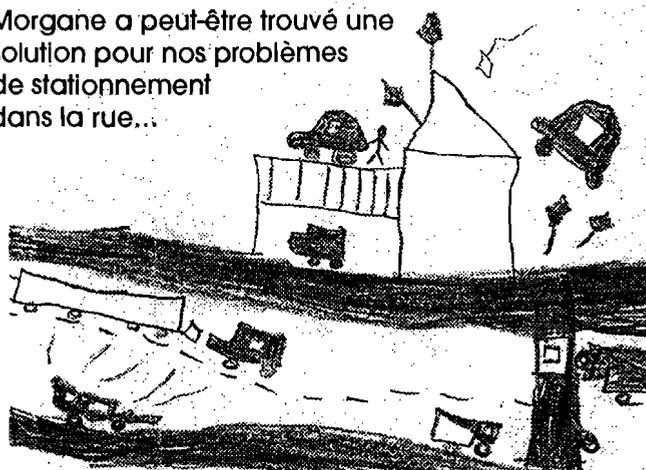
**D'autres commissions extra-municipales** peuvent aussi vous intéresser ; inscrivez-vous auprès de la Mairie : Circulation, Affaires scolaires, Petite enfance...

**Le réseau d'échanges de savoirs du Rû Marivel** est une association créée récemment sur Viroflay et Chaville où chacun peut donner, où chacun peut recevoir, ce sont des échanges gratuits et réciproques, une occasion de nouer des liens. Si vous voulez apprendre le russe, faire de la musique, perfectionner vos talents culinaires, etc... et proposer vous-même une activité, alors contactez cette dynamique association en appelant Didier Minot au 01 30 24 07 73 ou Dominique et Edith Bruandet au 01 30 24 61 13.

**Circulation rive droite** : des travaux rue Galléni vont fortement perturber la circulation de toute la rive droite pendant une année. Il serait tout à fait souhaitable que certains d'entre nous participent à la commission extramunicipale circulation, où des solutions devront être trouvées pour résoudre ce problème (informer le bureau de notre association de votre éventuelle participation).

## LE COIN DES ENFANTS

Morgane a peut-être trouvé une solution pour nos problèmes de stationnement dans la rue...



## LE COIN JARDIN

L'échange de "plans du colonel" a rassemblé de nombreux habitants de la rue et des alentours pendant une belle journée du mois de mai 97. Chacun a pu discuter de jardin et se mettre au courant des dernières nouvelles de la rue dans une ambiance décontractée. En se renseignant sur les caractéristiques et le futur des jeunes plantules qui étaient disposées sur les tables, nous avons pu faire la connaissance de nos nouveaux voisins (Denney, De la Pintevinière et Rocheron). Des dizaines d'échanges ont eu lieu et nous ont permis de découvrir de nouvelles plantes ou de pouvoir planter celles que l'on se promettait de semer depuis longtemps.

Cette année nous recommencerons cette journée d'échange le 29 mai dans l'après midi chez Sabine et François BESNARD. Nous vous invitons donc à faire vos semis en prévoyant un peu plus large que d'habitude pour faire des échanges avec le surplus.

Cette nouvelle rubrique est ouverte à tous, faites-nous part de vos expériences et de vos questions, de vos trucs ou écrivez de courts articles. Nous aurons aussi une partie qui sera consacrée à des échanges sous forme de recherche/propose.

Passionnée de lecture, j'aimerais échanger sur ce point particulier des livres avec d'autres bibliophiles de la rue, et aussi initier une modeste rubrique "livres", dans la Giroflée Libre.

Aujourd'hui, je vous propose donc trois titres que j'ai moi-même lus récemment ou qui m'ont été indiqués au cours d'une conversation dans notre rue.

**LA PREMIERE GORGE DE BIÈRE ET AUTRES PLAISIRS MINUSCULES**, de Philippe DELERM, éditions l'Arpenteur, est une succession de petits chapitres courts. Chaque tête de chapitre évoque un monde de sensations qui trouve sa correspondance dans les mots. Je regrette néanmoins le ton impersonnel des descriptions qui alourdissent le texte.

**LE COCHON ROSE**, de Guy FRANQUET, illustré par Pierre ETAIX, Editions Mille et Une Nuits est le savoureux récit de la démolition de la plus ancienne charcuterie de Montmartre, au profit d'un théâtre et d'une école de danse. Son truculent propriétaire, poète à ses heures, part en guerre et organise sa propre parade à cet envahissement.

**LE SCAPHANDRE ET LE PAPILLON**, de Jean-Dominique BAUBY, paru chez R. LAFFONT, a déjà eu une large publicité ; cependant, il m'apparaît comme une œuvre titanesque, eu égard aux conditions de sa conception, de sa mémorisation et de sa transcription.

Toutes suggestions au sujet de cette rubrique "livres" sera la bienvenue ; je n'hésiterai pas à venir vous interviewer sur votre goût de lecteurs pour un prochain numéro.

Françoise DUTRAY

Deux ouvrages intéressants sur Viroflay à lire ou à offrir :

- "Viroflay affronte la Révolution" Hélène de Gisors - Ed. Maury.
- "Chaville et Viroflay : Mille ans d'histoire" - Editions François Schlumberger.

## A VOS LIVRES

# HISTOIRE DE LA RUE

## LE CHAMP

Après l'histoire de la maison d'Emile MANDONNET, c'est normalement celle de Françoise et Bernard CHUET que nous devrions vous raconter.

Mais il manquerait à notre récit un élément fondamental : l'Histoire du terrain qui s'est appelé "LE CHAMP" pendant un demi siècle de notre existence, et sur lequel sont implantées depuis 1972, les 4 nouvelles maisons de nos amis : CHUET, TOULGOAT, TABOURIER et SAISON.

Ce champ nous rappelle tant de souvenirs que nous voulons vous les partager. Au surplus, son dernier propriétaire, joue un rôle considérable d'opposant dans l'Association Syndicale des Propriétaires de la rue du Colonel Fabien qui, grâce à son union, triomphe des obstacles et permet le morcellement du champ en quatre lots constructibles.

Cela nous amène à vous révéler quelques documents d'archives et à vous faire entrer dans les premiers efforts d'une association de voisins, qui continue aujourd'hui, sous une autre forme, mais poursuivant toujours un but de bien commun, dans le respect de chacun.

Comme vous le savez déjà, à partir de 1910, Jean VAN GOENS, acquiert d'abord les 2196 M2 de terrain sur lequel est construite la maison "Riant Site" de Nathalie et Benoît FIRMIN, et dont la plus grande partie est vendue en 1964 à la C.I.C.A. qui construit l'immeuble du Coteau de Viroflay. Puis, il acquiert quelques 3000 M2 des terrains MOSER qui longent la rue Antoine HERBRON, depuis l'orée de la forêt jusqu'à la maison de Gisèle et François LEMAIRE, sur une longueur de 100 mètres linéaires environ.

Déduction faite des terres vendues aux N° 7, 17 et 19 de 1922 à 1930, il reste un terrain libre de 1800 M2, non bâti, que tout le quartier appelle "Le Champ". Il est entouré d'une clôture grillagée, bientôt doublée, le long de la rue par une haie de troènes, plantée par mon papa, jardinier de Monsieur VAN GOENS. Cette haie résiste jusqu'à la construction de la rue en 1972, après avoir acquis une épaisseur extraordinaire, qui déborde largement sur la voie déjà étroite de 6 mètres.

Le champ possède 2 accès. L'un situé en face de la Maison BOULAY (devenue la maison DUTRAY), l'autre, reliant directement la maison du jardinier à celle du Maître. Il se divise en 2 parties : Du côté Est, une partie boisée plantée de grands arbres, de l'autre côté, une partie en prairie où paissent, les chèvres de mes parents et, ensuite, celles des parents de Mauricette.

Après la mort de Jean VAN GOENS, le 16 Mars 1927, sa nièce héritière, Gertrude VAN GOENS, épouse JEZEQUEL, abandonne le champ qui se couvre de ronces et d'herbes folles, contre lesquelles la famille Goutière doit lutter pour qu'elles n'envahissent pas leur jardin.

Dans la partie boisée pousse depuis un temps immémorial un magnifique châtaignier devenu un arbre gigantesque. Il est situé dans la haie de troènes, à la hauteur de la maison de Pierre et Josiane Tabourier, de sorte que tous les passants peuvent profiter en automne de ses châtaignes énormes.

Ce châtaignier, dit Pierre Mandonnet : "C'était l'âme de la Rue !" et d'ajouter "Un jour, il évite un grave accident en stoppant la voiture "Aronde" d'Antonin Garnaud qui avait oublié de serrer les freins !". Il a péri (comme Héliane Donatien nous l'a raconté), le 2 Juillet 1966, dans un incendie de broussailles qui l'a ravagé.

A l'emplacement de la terrasse de la famille Toulgoat est planté un mûrier devenu très gros. Mauricette s'amuse à grimper dans ses branches pour y cueillir des mûres.

Apprenant l'existence de cet arbre étonnant, dont les vers à soie sont friands de ses feuilles, la "mère Billard" maîtresse à l'école des garçons des arcades, demande à son élève André Boulay (frère aîné de Mauricette) d'apporter de quoi créer et nourrir un élevage de vers à soie pour les élèves de l'école.

Quelle fierté pour André, inspiré par sa maîtresse, de construire pour sa petite sœur une caisse avec une plaque de verre, lui permettant d'admirer le travail de ces chenilles du bombyx du mûrier, filant consciencieusement leurs cocons.

Le bas de cette partie boisée est recouverte d'une pépinière de lilas odoriférants.

Souvent en saluant Josy, je pense à la "belle Saison" des lilas, qui poussaient là, à l'emplacement de sa maison.

La partie en jachère envahie par les ronces et herbes folles fait réagir Maurice Boulay, la papa de Mauricette, qui souffre de voir se perdre ainsi de la bonne terre et qui obtient de Gertrude Jezequel, dans les années précédant la guerre de 39-45, de le louer en vue de le défricher et d'y cultiver céréales, pommes de terre et légumes pour sa famille.

Petit à petit, d'année en année, à coups de faux, de pioches et de sueur, souvent à genoux, Maurice gagne du terrain cultivable. Il plante aussi des arbres fruitiers qu'il greffe lui même avec succès et il obtient de bons légumes et de beaux fruits.

Pendant les années de guerre et de disette, il ouvre à d'autres familles la possibilité de faire un jardin. C'est Robert et Laurence JAN de Chaville, qui se souviennent encore : "Nous allions chercher de l'eau pour arroser nos salades chez Louise Boulay et François Lemaire."

Daniel ADT se rappelle de son côté "avoir cultivé et récolté de bons et beaux légumes" dans une partie du champ aimablement prêtée par la famille Boulay.

Maurice Boulay sur les conseils de la "défense passive" y creuse un abri souterrain pour protéger sa famille contre les bombardements.

Après la libération, le 30 Novembre 1946, Gertrude Jezequel vend le champ à des parisiens soucieux de faire un placement d'argent pour leur fille Denise âgée de 14 ans.

N'ayant aucun autre objectif immédiat, ils ne voient que des avantages à continuer à louer leur terrain à Maurice et Louise Boulay.

Mr et Mme Charnier-Lassenay viennent de temps en temps avec leur fille, pour toucher leurs loyers. Denise que nous remercions d'avoir gentiment répondu à notre message téléphonique, et qui a gardé l'appartement parisien de ses parents décédés en 1989, se rappelle de l'accueil toujours aimable de Maurice Boulay qui offre une salade et de Louise qui au printemps, cueille à sa maman un gros bouquet de lilas.

Combien d'heureux passants bénéficient alors de ces jolis bouquets, que Louise ne se lasse pas de leur offrir, lorsqu'elle les voit humant la forêt de "lilas fleuri fleurant le miel".

Malgré le terrain gagné par Maurice Boulay, la partie inférieure du champ, derrière la pépinière de lilas, ne sera jamais rendue à la culture potagère et servira de terrain de jeux et de fradaines aux gamins du quartier, notamment dans les années 50.

Les jeunes Caquet, Lemaire, Mandonnet attirent leurs copains : Coissard, Beaubiat, Guenot, Fradet et s'en donnent à cœur joie.

Gilles Lemaire raconte : "Un jour d'été, Pierrot (Mandonnet) nous a donné l'idée de fabriquer une "fusée" avec une pompe à vélo que nous avons bourré de poudre à pétard. On l'a allumé, c'est parti en pétant pas très haut, mais ça a fait un trou dans la terre".

"Un autre jour d'hiver, Jean-Pierre (Caquet) est allé en douce chercher l'échelle de son grand-père pour prendre d'assaut le garage des Lemaire et les tabasser à coups de boules de neige."

"On joue souvent au ballon et Mr Boulay nous attrape parce qu'il va dans la partie cultivée".

Après les années 60, les enfants ont grandi et Maurice Boulay, épuisé par les années de guerre 14-18 et par son dur labeur, doit s'aliter et abandonner le champ. Il décède en 1962 à l'âge de 74 ans.

Dès lors, le champ retourne lentement mais sûrement à son état de forêt vierge.

En 1961, les parents de Denise Charnier trouvent un acheteur intéressant : le GROUPE D'ASSURANCE LA NATIONALE (G.A.N.). L'achat a lieu le 4 Juillet 1961 en vue d'y construire un grand immeuble de rapport (comme va le faire dans le même temps la CICA avec l'immeuble du coteau).

En 1963, le GAN dépose une demande de permis de construire. La voie n'étant pas viabilisée, la municipalité subordonne l'avis favorable au permis de construire, à la prise en charge préalable de la viabilité, l'élargissement de la voie, la construction de la chaussée et des trottoirs, à la charge complète du GAN qui refuse.

Dans les mêmes temps, trois amis riverains : Pierre Caquet, Daniel Adt et François Lemaire, qui en ont assez de se tordre les pieds dans les ornières, de mettre leur suspension de voiture en danger perpétuel, de voir couler les ruisseaux boueux au milieu de la rue, d'offrir le spectacle de leurs maisons dévalorisées à leurs invités du Dimanche, décident de rechercher un moyen de rendre la rue du Colonel Fabien plus digne de ses habitants et plus en rapport avec son temps.

Tout naturellement, nous nous tournons vers la Mairie de Viroflay pour y chercher aide et conseils.

Le secrétaire général : Cardinal, est accueillant mais impuissant. A force de chercher un conseiller municipal : Lucien Guérard, par ailleurs Directeur Régional de la Sécurité Sociale au Ministère du Travail, nous dénêche un petit livret très ancien, qui traite de la constitution d'une association dite "Syndicale Autorisée" de Propriétaires pour l'aménagement des lotissements défectueux (A.S.A.).

C'est une loi du 21 Juin 1865 modifiée par deux lois des 15 Mars 1928 et 25 Mars 1952, complétées par un décret du 4 Juin 1954 qui doit nous permettre, après accord du 1/3 des propriétaires représentant au moins 1/3 de la superficie totale des propriétés, et au moins 1/3 des longueurs des façades, d'obtenir une subvention ministérielle pouvant atteindre 50% du montant des travaux, complétée par un prêt de 50% de la Caisse de Dépôts et Consignations remboursable au plus tard en 20 ans au taux de 5% bonifié par la préfecture jusqu'à 3%.

A noter cette particularité par rapport aux associations ordinaires de la loi de 1901 : l'ASA est présidée par un "directeur", ce qui signifie son caractère directif. Le secrétariat doit être assuré, en cas de carence du secrétaire de l'association, par le secrétaire de la mairie. Enfin le trésorier officiel est obligatoirement le percepteur de la commune.

Notre trio décide de s'atteler à la tâche. Dans notre enthousiasme, nous ne nous rendons pas compte de la masse de soucis et de travaux administratifs que cette aventure va entraîner.

Les propriétaires invités à se réunir 4 fois du 19 Mars 1966 au 29 Juin 1968 élisent un comité provisoire composé de :

Daniel Adt, chargé des problèmes techniques  
Pierre Caquet, Président  
Jean Douin, Trésorier  
François Lemaire, Secrétaire  
Jeanne Simmat, Vice présidente

Lors de l'enquête, 15 propriétaires sur 16 donnent leur accord pour constituer l'association. Le 16ème refuse : C'est le GAN.

Nous sollicitons une entrevue avec un responsable de la compagnie : Mr Robert, qui le 2 Mars 1966 déclare que le terrain ne l'intéresse plus et qu'il se refuse de participer à nos efforts. La voix du GAN ne représente que 17% de la superficie totale du périmètre de l'association. Il doit donc se plier devant la loi mais nul argument ne le convainc. A partir de ce moment il opposera la force d'inertie et le mépris total aux communications que nous lui enverrons en Recommandé AR.

Nous décidons de rencontrer le Maire : CHEDEL, le Député : WAGNER, le Conseiller Général RENAUD, qui nous promettent tout leur appui.

Bientôt le "champ" devient une calamité avec ses débordement de haie et de broussailles qui provoquent l'incendie du 2 Juillet 1966. A la suite de ce sinistre qui aurait pu dévaster la maison d'Emile Mandonnet, nous saisissons de nouveau le GAN sans succès.

En novembre 1967 nous obtenons la prise en charge du "Tout à l'Egout" par le conseil municipal de Viroflay. C'est un 1er succès qui nous encourage. Il est construit en 1968, mais la voie étroite de 6m ne peut rester en l'état de chemin de terre, et l'ingénieur T.P.E. Trichard, nous le notifie officiellement le 20 Août 1968.

Le 30 Octobre 1968 après délibération du conseil municipal de Viroflay notre ASA est officiellement reconnue par arrêté préfectoral.

Le GAN reste indifférent à nos 17 correspondances et aux 3 audiences que la mairie de Viroflay l'oblige à avoir avec nous.

En 1969, il tente à nouveau, par société immobilière interposée, de construire un immeuble dont il nous saumet les plans en nous proposant de prendre à sa charge 40% des frais de construction de la voie.

Notre assemblée générale refuse, elle est maintenant assurée d'un financement plus intéressant.

En 1970, après 4 ans de travail, nous obtenons la subvention de 50%. Mais de son côté le GAN reçoit une INJONCTION du percepteur d'avoir à payer la somme de 19000 francs correspondant à la part non subventionnée dans le plan de financement des travaux de la rue. Il devra enfin s'incliner mais à partir de ce moment il n'aura de cesse de se débarrasser du "champ" pour récupérer ses 19000 francs.

Il tente alors par l'intermédiaire d'un promoteur privé d'implanter 6 habitations en 3 pavillons jumelés dont nous possédons les plans. Notre Assemblée Générale est réticente car le terrain de 1800 m2 ne permet pas selon les normes, plus de 3 à 4 habitations (500m2 par logement).

Enfin en 1971, l'association accueille avec beaucoup de soulagement les 4 maisons "nouvelles" qui porteront ce titre jusqu'à l'été 1997, où nous dirons la bienvenue aux deux dernières maisons de la rue.

Dans ce combat inégal d'une petite association contre une personnalité morale aussi puissante que le GAN, l'un d'entre nous, Henri Gagnardeau, qui remplace Jean Douin au conseil syndical en 1970, estime que nous allons échouer. Mais l'union faisant la force, nous ne perdons pas courage et finalement nous gagnons.

Réserveons à la prochaine Giroflée Libre, l'histoire de l'association elle-même, remplie d'épisodes savoureux, pleine de dévouement et d'actions solidaires de ses membres parmi lesquels ceux des 4 "nouvelles maisons de la rue du Colonel Fabien".

Mauricette et François  
(à suivre)

## SORTIR, ECOUTER, VOIR

• **Samedi 21 Mars :**  
La journée des musées en Yvelines  
Animations gratuites  
Programme des activités disponibles  
début mars  
Tél : 01 39 07 71 83

• **Du 15 Mars à Juillet :**  
Château de Versailles  
Nombreux concerts ballets  
Représentations théâtrales  
Renseignements 01 39 51 90 27

• **Du 28 Avril au 30 Septembre**  
Musée Lambinet - Versailles  
L'art naïf Haïtien (tous les jours)

• **Club de Jazz**  
Le SEL (Sèvres Espace Loisirs) propose tous les samedis soirs à partir de 22h30 une soirée Jazz avec des interprètes de qualité. L'entrée est de 25 francs, boisson comprise.